



# CONTRAT DE RESERVATION

133 route de la Barre  
 85690 NOTRE DAME DE MONTS  
 Port. : 06.08.10.37.86  
 Tel. : 02.51.59.32.50  
 Fax. : 02.51.68.87.33  
 Email : campinglarive@yahoo.fr

Envoyé le :  
 Reçu le :

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Tél. : ..... Adresse mail : ..... @ ..... Nationalité : .....

**Je désire louer :** (cocher le type de location choisie)

**UN EMPLACEMENT NU DE CAMPING** – Pour la réservation d'un emplacement, je joins un acompte de 80 €.

Nombre de pers. :  
 Nombre d'enfants – 5 ans :  
 Nombre d'animaux :  
 Nombre de voiture :  
 Pour la période du ..... au .....  
 Nombre de nuits .....

**TARIF JOURNALIER CAMPING**

(Toutes taxes comprises – eau chaude – et douches comprises)

Forfait 2 personnes + emplacement + 1 voiture.....	.....
Branchement électrique 5 ampères.....	.....
Personne(s) supplémentaire(s).....	.....
Enfant(s) de –5 ans.....	.....
Animaux.....	.....
Voiture supplémentaire.....	.....
Taxe de séjour par personne de + 14 ans par jour .....	.....

**UN HEBERGEMENT** – Pour la réservation d'un hébergement, je joins un acompte de 30 % du montant de la location.

Type de location : (rayer les mentions inutiles)  
 Caravane – Mobil home Standard – MH Confort 2 chambres – MH Confort 3 chambres – MH Luxe -  
 Nombre de pers. :  
 Voiture supplémentaire :  
 Nombre d'animaux :  
 Pour la période du dimanche..... au dimanche.....

Taxe de séjour par pers. de + 14 ans par jour .....	.....
Forfait hébergement : .....	.....

**Auxquels je joins un règlement de ..... € à titre d'acompte à valoir sur mon séjour.**

Signature du Preneur  
Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Signature du gestionnaire

S.V.P. : nous retourner les 2 exemplaires du contrat au camping, le double vous sera renvoyé avec la mention « réservé ferme » et confirmation de la bonne réception de votre acompte.

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

### 1. EMPLACEMENTS DE CAMPING

Toute réservation d'un emplacement doit être accompagnée du versement d'un acompte de 80 €

- Le solde sera encaissé à l'arrivée.

- Réservation : Votre réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de votre part et que le double rose vous a été retourné, signé par la direction du camping.
- Annulation du séjour : Toute annulation doit être notifiée par courrier, la date de réception déterminant la date d'annulation.
  - Plus de 30 jours avant la date d'arrivée la totalité de l'acompte vous sera remboursé.
  - Moins de 30 jours avant la date d'arrivée la totalité de l'acompte sera gardé par le camping.
  - Tout retard supérieur à 24 heures entraîne l'annulation de la réservation et la perte de l'acompte.
- Désistement sur le site : Un départ prématuré ne pourra en aucun cas donner lieu à un remboursement.
- Animaux : Pour le bien être de tous, les animaux sont acceptés sous conditions **IMPERATIVES** d'être tatoués et vaccinés (carnet de vaccination à jour) d'être gardés en laisse et promenés hors du camping pour leurs besoins. **Ils ne seront jamais laissés seuls sur le camping ou dans la location.** L'accès au bloc sanitaire et à la piscine leurs est strictement interdit.

### 2. LOCATION D'UN HEBERGEMENT

- Inscriptions : Toute inscription doit être accompagnée du versement d'un acompte d'un montant de 30% du prix total de la location, le solde sera encaissé à l'arrivée.
- Durée des séjours : En Juillet et Août, les arrivées se font entre 16h et 20h. Les départs se font entre 8h et 10h.

Hors saison, les arrivées et les départs se font entre 10h et 12h et entre 15h et 18h.

En dehors de ces horaires, vous conviendrez avec le camping de vos horaires d'arrivée et de départ par téléphone.

- Réservation – Annulation du séjour – Désistement sur le site : Identiques aux conditions ci-dessus (emplacement). Le solde de la location vous sera réclamé à la remise des clefs à l'arrivée avec la caution.
- Nettoyage : Le nettoyage est à la charge du locataire. En fin de séjour la location doit être restituée **en parfait état de propreté.**
- Caution : A votre arrivée, il vous sera demandé **un chèque de caution de 400 €** pour garantir la propreté de la location ainsi que d'éventuelles dégradations. A votre départ après vérification des lieux votre chèque vous sera remis si la location est propre et non dégradée. En cas de problèmes (nettoyage insuffisant ou dégradations) le chèque sera encaissé par le camping, le solde (déduction faite des frais de nettoyage ou de réparations) vous sera expédié dans le mois suivant votre départ.
- Règlement Intérieur : Afin de faciliter le bon déroulement de vos vacances un Règlement Intérieur est affiché au bureau. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter.
- Responsabilité : La responsabilité du camping n'est pas engagée en cas de vol, de perte, de dommage de quelque nature que ce soit pendant ou suite à un séjour.

En juin et septembre, la piscine est en service uniquement si les conditions climatiques le permettent.